

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE.

OCCULTISME ET MAGIE EN EXTRÊME-ORIENT

Inde, Indochine, Chine. In-8 avec 47 figures. 540 fr.

Un ouvrage de grande érudition sur l'Occultisme et la Magie en Extrême-Orient qui nous fait pénétrer dans cette âme asiatique si mystérieusement penchée sur elle-même, si encline à chercher dans l'indiscernable des perceptions exaltantes pour la vie intérieure. On ne peut qu'admirer la science de l'auteur et sa façon de nous y initier. Ces métaphysiques subtiles, ces cosmogonies qui veulent à tout prix apporter des solutions aux énigmes de l'univers, ce grand, besoin de spiritualité voilé par des symboles, ces mythes nés de la riche imagination des Orientaux, ont parfois même dans leur idéal de noblesse je ne sais quel parfum de poésie presque vénéneuse. C'est un grand tour d'horizon que nous fait faire ce livre savant sur l'éternel tourment de l'homme en face de l'insondable, sur son rêve de domination des forces de la nature.

Georges LECOMTE,
de l'Académie française.

L'auteur s'est proposé comme but d'écrire « non pas un traité d'occultisme, ou une histoire des religions d'Extrême-Orient », mais de « réunir en un seul volume facile à lire et à consulter tout en étant suffisamment complet, un ensemble de notions cohérentes, précises, contrôlées sur les sciences secrètes de l'Extrême-Orient ».

R. DU VIGIER.

Un travail profond et clair qui sera d'une utilité considérable pour tous ceux que passionne l'âme asiatique.

R. DELAVIGNETTE,
Directeur de l'École de la France d'Outre-Mer.

Tout se trouve dans cette étude pour en faire une œuvre magistrale : documentation variée, exposé clair et d'un intérêt jamais languissant ; on voit tout de suite l'homme qui, s'étant trouvé en contact avec une civilisation millénaire et originale, cette merveilleuse civilisation extrême-orientale si pleine de poésie et aussi de réalisme, a eu la curiosité de l'étudier et la possibilité de le faire avec fruit grâce à sa connaissance de la langue.

Louis BOUDINEAU,
Ancien Administrateur des Services civils de l'Indochine.

HISTOIRE DE LA MAGIE ET DE SES DOGMES

La magie dans la Bible. La science des Chaldéens. La doctrine secrète de l'ancienne Egypte. La magie en Extrême-Orient. La Grèce et Rome. La magie médiévale en Europe. La magie dans les temps modernes. In-8, avec 28 figures et 12 tableaux. 840 fr.

L'ouvrage se recommande par la clarté et la simplicité de la forme. Il est à la portée de tous et plaira aux sceptiques en raison de sa rigoureuse objectivité. Il porte en épigraphe la phrase célèbre de La Bruyère, qui montre dans quel esprit M. Chochochod l'a rédigé : « Que penser de la magie et du sortilège ? La théorie en est obscure, les principes vagues, incertains et approchant du visionnaire : mais il y a des faits embarrassants, affirmés par des hommes graves qui les ont vus. Les admettre tous ou les nier tous paraît un égal inconvénient, et j'ose dire qu'en cela comme en toutes choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts. »

La Dépêche du Midi.

DU MÊME AUTEUR CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS :

Introduction à l'étude de la langue annamite (cours photocopié), Hué.
La chasse à Tir en Annam (Imprimerie de Qui Nhon).
Cours de langue annamite (Portail, Saï-Gon).
Hué la mystérieuse (prix Maria Star) (Mercure de France, Paris).

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

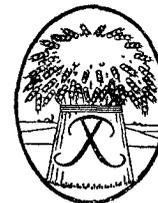
LOUIS CHOCHOD

Professeur principal honoraire de l'Instruction publique en Indochine.
Ancien membre du comité consultatif de langues orientales.

LA FAUNE INDOCHINOISE

VINGT-CINQ ANNÉES DE CHASSES
AU TONKIN ET EN ANNAM

Avec 65 dessins de l'auteur.

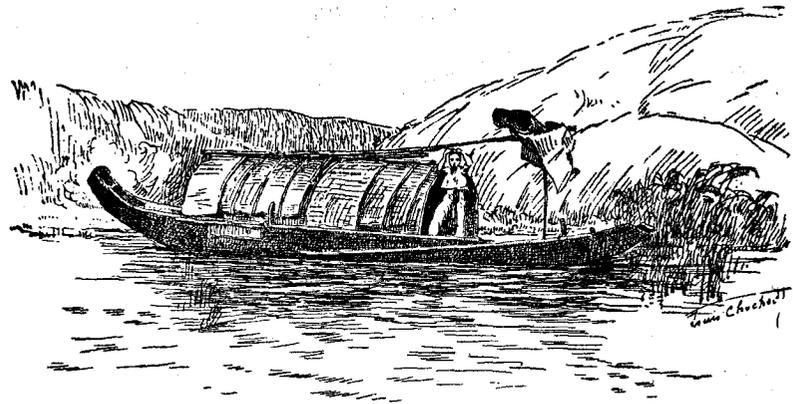


PAYOT, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1950

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Copyright, 1950, by Payot, Paris.

*A mon fils Robert
en mémoire de sa mère
† 12 septembre 1949.*



AVANT-PROPOS

La chasse offre bien d'autres attraits que l'appât du gain, qu'une revanche à prendre sur les privilèges des ci-devant aristocrates, que la vue du travail des chiens, et même que la quête, la poursuite et le tir d'animaux, gros ou petits, féroces ou inoffensifs, comestibles ou non. Et si d'ordinaire l'amateur de chasse est mû par des tendances l'incitant à pratiquer un des sports de plein air les plus complets qui soient, il peut fort bien arriver — et il arrive — que cet amateur désire encore observer les défenses des bêtes sauvages en liberté, et trouve un plaisir d'une qualité unique dans la contemplation de ces beautés naturelles que la chasse fait apprécier d'une manière particulièrement intense et profonde. Toute relation d'aventure vécue reflète le tempérament et la constitution mentale du conteur. Les histoires de chasse ne font pas exception à cette règle. Et si l'on retient que l'aventure narrée est encore à l'image des circonstances dans lesquelles elle s'est produite, on comprendra sans peine pourquoi les impressions d'un chasseur (?) improvisé, conduit en voiture jusqu'à un affût préparé d'avance pour tirer, avec un fusil d'emprunt, un tigre repéré depuis quinze jours, ne ressembleront pas du tout, en matière de chasse au tigre, à celle d'un « broussard », observateur sagace, chassant par goût, et non par intérêt, et qui aura lui-même établi son affût. D'autre part, le but qu'un écrivain se propose d'atteindre ne laisse pas d'influencer la qualité de son œuvre. Quand on cherche avant tout à divertir ou à distraire son lecteur, on ne

se croit pas toujours tenu à une exactitude aussi rigoureuse et nue que si l'on se proposait seulement de l'instruire. Il y a encore une distinction à établir, parmi les chasseurs, entre ceux qui s'appliquent exclusivement à réaliser les plus copieux tableaux, et ceux qui préfèrent réussir un coup difficile plutôt qu'abattre, en les tirant comme à la cible, les pièces de gibier par douzaines. Et n'ayons garde d'oublier le fantaisiste assez fou pour rêver, le soir, à l'orée d'une sapinière, en écoutant chanter la grive musicienne.

Bref, on compterait autant de façons de parler et d'écrire sur la chasse qu'il en existe de la comprendre et de la sentir. Et plus seront nombreuses et variées les raisons qu'on aura d'y prendre goût autrement qu'en mercanti ou en massacreur, plus on découvrira de choses à en dire, et sans sortir de son sujet. Partant de là, était-il possible de présenter au public métropolitain la faune des jungles de l'Indochine en des récits qui, tout en demeurant scientifiquement exacts, ne seraient point dépouillés de quelque parure littéraire ?

L'auteur l'a cru, et tel est le motif qui l'a porté à écrire ce livre.



Paradoxure.

LA FAUNE INDOCHINOISE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Du pays et des hommes. — De l'armement et de l'équipement du chasseur.

On a commencé par faire au climat indochinois une réputation aussi terrifiante qu'injustifiée. Puis on est tombé dans l'excès contraire. Aujourd'hui, certains contestent le bien-fondé d'avantages consentis aux intéressés en raison du « risque colonial », imputable à la nocivité du climat. Et, lors des dernières années que l'auteur du présent ouvrage a passées à Sai-Gòn, on y traitait irrévérencieusement de « vieilles noix » ceux qui continuaient à porter le casque et à se vêtir de toile. Le fin du fin était, pour ces messieurs, de circuler nu-tête au gros soleil de midi, et de s'habiller de drap ; et pour ces dames d'endosser le collet de renard argenté ou l'étole de zibeline dès la saison des pluies. Au vrai, le risque colonial existe d'un bout de l'Indochine à l'autre. Et les deux inconvénients auxquels les chasseurs sont le plus exposés sont les maladies d'entrailles causées par l'ingestion de substances polluées, et l'impaludisme. On trouvera dans les traités de géographie et de pathologie exotique une documentation aussi complète qu'exacte sur cette importante question. Nous nous bornerons donc à une brève réfutation de quelques affirmations erronées, mais encore aujourd'hui prônées comme vérités intangibles par d'aucuns.

Une fois doublé le cap Gardafui, l'Européen voguant vers l'Extrême-Orient inaugure une vie nouvelle caractérisée par le fait biologique qu'il se trouve désormais en état de moindre résistance aux maladies de toute sorte. Quoi qu'il entende

Le Mangoustanier (*Garcinia mangoustana*), des Guttifères.
Partie utilisable : Écorce des fruits.

Traité par ces matières tannantes, la peau d'éléphant se transforme en un cuir épais de 10 à 15 millimètres, grossier, mais très solide, et susceptible d'être poncé et raboté comme du bois. Imprégné d'huile de bancoulier (*Aleurites moluccana*), il prend l'aspect de la corne blonde et il devient presque aussi dur. En perfectionnant les procédés de tannerie actuellement suivis par les Annamites — et cela est très faisable — on arriverait à tirer un fort bon parti du cuir d'éléphant, pour fabriquer des manches de couteau, des semelles de botte, des dessus de table, des selles de bicyclette, ou pour garnir des pièces de mécanique, par exemple des cônes d'embrayage, etc., etc... Des essais combinés en vue d'utiliser cette matière sur une grande échelle furent entrepris à l'École professionnelle de Huê en 1908. Ils donnèrent des résultats encourageants. Il n'y a pas lieu de dire ici comment et pourquoi ils furent interrompus, et définitivement abandonnés. Mais on peut exprimer le regret d'avoir vu cesser contre le désir de ceux qui en avaient pris l'initiative, des recherches dont l'intérêt demeure indiscutable — ne serait-ce que du seul point de vue scientifique.

Le Rhinocéros.

Le rhinocéros qu'on rencontre dans l'hinterland annamite, sur les confins du Laos et de la Cochinchine, est une espèce bicorne, « la seule de toute l'Asie », affirment certains zoologistes. Ce dernier avis n'est pas unanime. Il y aurait dans l'Est asiatique deux espèces de rhinocéros : le *R. sumatrensis*, à deux cornes, et caractérisé en outre par l'absence de petites incisives à la mâchoire inférieure, et le *R. sondaïcus*, n'ayant qu'une seule corne, et à la mâchoire inférieure les deux petites incisives manquant à l'espèce précédente. Le *R. sumatrensis* mesure de 1 m. 20 à 1 m. 40 de hauteur ; le *R. sondaïcus* atteindrait une taille de deux mètres (?)

On a signalé la présence du rhinocéros bicorne au Bengale, en Birmanie, au Tennasserim, dans la péninsule malaise, à Java, à Sumatra et à Bornéo. Nous savons déjà qu'on le rencontre aussi en Indochine ; la plupart des auteurs et des chasseurs sont d'accord sur ce point. Mais où les avis diffèrent, c'est sur la question de savoir si, en Indochine et en Asie, existe une seconde espèce de rhinocéros, caractérisée

par une seule corne, une taille supérieure à celle du *R. sumatrensis*, et la présence d'incisives au maxillaire inférieur. Les uns disent oui, les autres disent non. Une chose en tous cas est certaine : c'est que les rhinocéros, qu'ils aient une corne ou qu'ils en aient deux, sont extrêmement rares dans toute l'Indochine française. Les plus grands chasseurs, et les plus favorisés par les circonstances, n'en ont jamais pu tirer un seul au cours d'une longue carrière.

Le rhinocéros est un des plus gros et des plus puissants animaux terrestres ; donc, et par cela même, un des moins répandus. Sa femelle ne met bas qu'un seul petit après neuf mois de gestation. Il vit solitairement dans les parties les plus retirées, les plus désertes de la jungle. Dans une végétation épaisse, et à proximité des rivières et des mares, car il aime à se vautrer dans la vase tout comme les sangliers dont il a quelques habitudes. Il se nourrit de végétaux. Extrêmement farouche, doué d'un odorat excellent, il fuit devant l'homme, et assure-t-on, ne le charge jamais sans provocation, ce que fait le rhinocéros d'Afrique.

Les naturels de l'Inde et du Laos le chassent, car ils tirent bon parti de la chair, de la peau, et surtout de la corne de cet animal. Les Hindous et les Chinois apprécient fort, en cuisine, la chair du rhinocéros ; les Chinois, surtout. Pour ces derniers, le morceau de choix est la queue. Les Hindous tannent la peau. Et ils en font un cuir réputé à l'épreuve des armes blanches les mieux conditionnées. Aucune flèche, aucune épée ne peut entamer un bouclier en cuir de rhinocéros, disent-ils. Mais c'est la corne de ce pachyderme qui — aujourd'hui encore — présente le plus d'intérêt économique. Cette arme singulière est composée d'un épais faisceau de poils agglutinés ensemble. Elle est donc de texture fibreuse, mais très compacte, très solide, dure, « d'un rouge brun en dehors, d'un jaune doré en dedans, avec le centre noir ». Celles que j'ai vues étaient d'un gris terne. Sur l'animal vivant, elle est couleur de boue car, ordinairement, couverte de boue séchée. Elle peut mesurer jusqu'à 0 m. 60 de longueur. Sa valeur vénale, énorme, — les apothicaires chinois la paient au poids de l'or, — vient des propriétés thérapeutiques merveilleuses que lui attribuent les traditions indiennes et chinoises. Elle neutralise les poisons, revitalise les glandes endocrines, guérit les maux d'yeux, préserve de la peste et des fièvres malignes, etc... Le poison le plus actif, versé dans

une coupe en corne de rhinocéros, perd instantanément ses propriétés toxiques. Ces petits emplâtres circulaires de la dimension d'une pièce de deux francs que les Annamites appellent « drogue collante » (*thuóc gian*), et dans la composition desquels entrent, m'a-t-on assuré, de l'opium et de la poudre de corne de rhinocéros, sont considérés comme très efficaces dans le traitement du trachome. Le mode d'emploi consiste à se coller une de ces « mouches » sur chaque tempe. La corne de rhinocéros attire à elle la « mauvaise humeur », localisée dans les yeux malades, et tout rentre dans l'ordre. On peut, par des lotions d'urine, hâter la transmigraton de ces humeurs peccantes, mais cette pratique n'est pas indispensable. Telles sont les croyances populaires en pays annamite. Je dois ajouter que, lors d'une épidémie de trachome, en 1908, il m'a été donné d'observer le cas de trois indigènes qui, malgré mes avis, se sont obstinés à suivre ce traitement plutôt que d'aller se faire soigner, pour rien, à l'hôpital européen. Sur les trois, deux sont devenus aveugles.

Comme de juste, l'aspect formidable du rhinocéros, son humeur grognonne et sauvage, et l'appendice plus qu'étrange dont s'orne son museau ont inspiré puis accrédité les légendes les plus fantastiques. Cette bête, assurent les paysans annamites, est invulnérable aux armes dont ils pourraient user contre elle. Certains pensent même que les carabines européennes ne seraient efficaces, qu'à la condition de lancer des balles, en or pour la chasse d'un pareil gibier. D'autre part, le rhinocéros s'éclaire, la nuit, avec sa corne qui devient lumineuse dans l'obscurité. Il s'ensuit une grande émotion lorsque la présence d'un de ces monstres est signalée dans des parages où ses pareils ne s'aventurent autant dire jamais. Semblable chose est arrivée en 1910 dans la province de Thúa-Thiên. Je m'étais un jour aventuré assez loin de Hué, en remontant la rivière de Binh-Diên, et jusqu'à un village où je croyais trouver de bons pisteurs capables de me faire tirer un sanglier. Ces gens m'affirmèrent que, depuis quelques jours, un rhinocéros venait le soir se souiller dans une mare à une heure et demie de marche de l'endroit où nous étions. Ils me conduisirent dans un des sites les plus mélancoliques et les plus sauvages que j'aie jamais contemplés en Annam. C'était un vallon en fond de cuve dominé par des pentes roides couvertes de broussailles et d'herbe à paillette. Les traqueurs me désignèrent une espèce de thalweg dévalant

vers nous en affirmant que le rhinocéros descendrait par là. Il ne s'agissait plus pour moi que d'ouvrir l'œil et d'attendre. Je m'assis dans l'herbe en m'installant de mon mieux pour voir sans être vu, et pour tirer. Mes traqueurs devaient être émus, car ils ne soufflaient mot et s'abstenaient de fumer... Tout à coup l'un d'eux me posa la main sur le bras, et, dans un soupir, me dit : « Là !... là !... Excellence, le voyez-vous ?... il descend ! »

Je ne voyais rien du tout. J'avais beau écarquiller mes yeux et scruter le terrain mètre par mètre, je ne distinguais absolument rien qui put ressembler à une grosse tête en mouvement. Mais les deux autres traqueurs, intrigués, s'étaient rapprochés de nous et, eux aussi, voyaient.

Là ! Excellence !... là... droit devant vous. Tirez ! mais tirez donc !...

Impatienté, je me levai d'un bond, la carabine à l'épaule... Rien ne bougeait, rien n'était visible que les arbrisseaux, les broussailles, l'herbe et quelques pointes de rochers.

« Il est loin, Excellence. Il a disparu dès que vous vous êtes mis debout. Il vous a vu et cela lui a fait peur. »

« Mais enfin, ripostai-je, c'est gros un rhinocéros. Cela se voit donc ; et, grâce à Dieu, je ne suis pas aveugle ! »

Mes traqueurs alors m'expliquèrent qu'ils n'avaient, pas plus que moi, vu la bête. Ils avaient seulement vu l'herbe, très haute, remuer. Et remuer d'une façon ne permettant aucun doute sur la présence du perturbateur.

— « Alors, dis-je, sur quoi vous basez-vous pour affirmer que ce perturbateur est un rhinocéros ? »

— « Nous avons vu ses traces, Excellence. Et l'un de nous l'a même aperçu par corps l'autre soir, à cette heure. »

Pour couper court à toute discussion, je déclarai : « Assez ! Rentrons au village car le ciel, déjà, s'obscurcit. Nous reviendrons demain matin de bonne heure. Et si vous ne me montrez pas de traces de rhinocéros, vous pourrez toujours attendre la gratification promise, tas de bavards ! »

Le lendemain, dès l'aube, nous étions sur les lieux. Mes Annamites me montrèrent bien des coulées aboutissant à la mare, et faites à coup sûr par de grands animaux ; des couches, des boutis, et des empreintes de pieds que je ne pus identifier. Qu'un rhinocéros ait collaboré à tout ce travail, c'est bien possible et j'admets que les traqueurs aient été de bonne foi en m'affirmant qu'ils l'avaient vu. Mais ils

peuvent avoir pris pour un rhinocéros une autre grosse bête, et rien ne me permet d'affirmer péremptoirement que c'est bien d'un véritable rhinocéros qu'il s'est agi en l'espèce.

Le Sanglier.

Les sangliers sont assez nombreux en Annam et au Tonkin. On en distingue deux espèces : le sanglier à bandes (*Sus vittatus*) et le sanglier indien (*Sus cristatus*). Les Annamites appellent indifféremment ces animaux « cochons des bois » (*heo rúng*).

Le sanglier à bandes est facilement reconnaissable à sa hure, très allongée et que parcourt, de chaque côté, une raie blanche allant du groin à l'encolure. C'est l'espèce la plus répandue.

Le sanglier à crinière, ou sanglier indien, est caractérisé par une crête de soies très fortes et très longues dressée sur son échine.

Des chasseurs prétendent avoir eu l'occasion de tirer sur des animaux, voisins des sangliers, mais qu'on ne saurait confondre avec ces derniers. Ils en parlent en les qualifiant de « cochons moi » — car ils les considèrent comme représentants d'une espèce domestique retournée à l'état sauvage. Tout porte à croire que le cochon domestique descend soit de l'une, soit de l'autre des nombreuses espèces de sangliers asiatiques ; peut-être même de plusieurs d'entre elles. Des sangliers ont été soumis à l'action de la domesticité, et on les a vus acquérir de génération en génération les caractères de l'animal domestique. D'autre part, des cochons ayant été rendus à la vie sauvage, ont repris au bout d'un certain temps les formes, les allures, et les mœurs du sanglier. En tout état de cause, il y a une énorme différence entre n'importe quel cochon domestique indochinois, animal difforme dont le ventre traîne sur le sol, et si mauvais marcheur qu'il faut le véhiculer dans des brouettes, et l'alerte sanglier de la jungle.

Mais cette différence énorme ne constituerait pas un argument sans réplique pour infirmer l'existence d'une race de suidés dont les individus seraient des cochons domestiques en passe de devenir de véritables sangliers.

Le sanglier annamite est d'un gris roussâtre, d'où le roux disparaît au fur et à mesure que la bête prend de l'âge. Les vieux mâles ayant dépassé l'âge de quinze ans sont tout gris. Ils mesurent jusqu'à 1 m. 35 du bout du museau à l'ori-

gine de la queue et pèsent plus de cent kilogrammes. Certains atteindraient un mètre de hauteur au garrot avec un poids de cent quatre-vingt kilogrammes (?)

La limite extrême de la vie d'un sanglier serait de trente ans.

Ces pachydermes s'accouplent vers la fin de novembre. Les femelles portent pendant cinq mois, et mettent bas de quatre à dix petits par portée. Les marcassins ont une livrée rayée de bandes longitudinales brunes sur fond plus pâle. A partir du sixième mois, leur pelage vire au brun uniforme. Les laies cachent leurs nouveau-nés dans des fourrés inaccessibles.

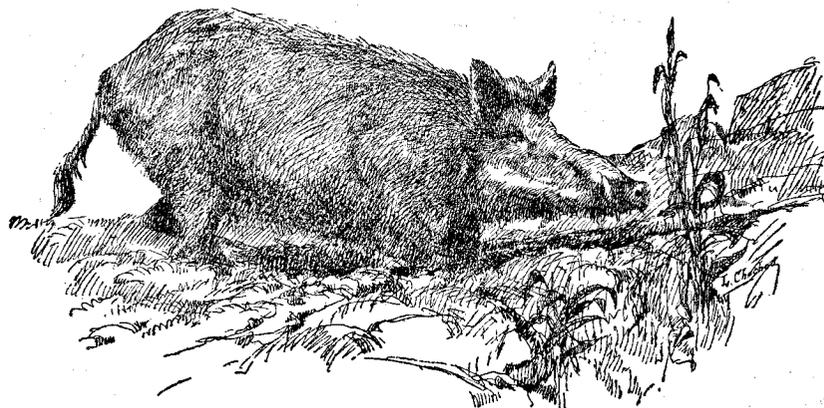


FIG. 29. — Sanglier à bandes (*sus vittatus*).

sibles ; elles les allaitent pendant trois ou quatre mois, veillent sur eux avec une extrême sollicitude, ne les quittent pas, les protègent, et les défendent au besoin avec un courage furieux. Elles leur apprennent à chercher leur nourriture. Il n'est pas rare de rencontrer une laie suivie ; comme les sangliers sont très prolifiques, il arriverait de voir des familles composées de quinze à dix-sept individus.

Les vieux mâles vivent solitaires ; mais les femelles restent en famille avec leurs petits au moins pendant deux ans. Dans les régions désertes, plusieurs laies se réunissent et forment avec leur lignée une troupe considérable. Les membres de ces congrégations paraissent se connaître les uns les autres et se comprendre. Ils vivent en bonne intelligence et se défendent mutuellement. Si le troupeau est attaqué, les sangliers forment un cercle dont les plus faibles